



Détricoter les stéréotypes femmes – hommes

Dans les collections des musées normands

« Les enfants du Matrimoine »

Musée des Beaux-Arts de Rouen



« Dialogue entre les arts » avec les élèves du collège Barbey d'Aurevilly – Rouen devant **Le Martyre de Saint-Agnès** de Joseph-Désiré Court, Huile sur toile, 496 x 812 cm, Musée des Beaux-Arts de Rouen RMM © Photographie Isabelle Lebon

Dossier pédagogique rédigé par
Le service des publics et le service éducatif du Musée des Beaux-Arts de Rouen

Table des matières

Table des matières	3
Présentation du projet	4
Œuvres et notions	5
Points de programme	16
Bulletin officiel spécial n°1 du 22 janvier 2019	22
Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019	23
Charte pour l'égalité Femmes–Hommes dans les pratiques muséales	26
Sitographie	30
Bibliographie	31
Informations pratiques	32

Présentation du projet

La Réunion des Musées Métropolitains - R.M.M. - s'est engagée dans une démarche réflexive sur l'égalité entre les femmes et les hommes, avec le soutien de la Direction Régionale aux Droits des Femmes – D.R.D.F.E. -. En publiant une charte dès octobre 2018, elle est devenue la première institution muséale de France à promouvoir l'égalité en se dotant d'un outil de référence. La Délégation académique à l'action culturelle - D.A.A.C.- et la Mission égalité filles / garçons - M.E.F.G.- de l'académie Normandie s'associent à cette dynamique, en partenariat avec une vingtaine de musées normands, et proposent un projet pédagogique intitulé « Détricoter les stéréotypes femmes/hommes dans les collections des musées normands ».

Dans ce dossier pédagogique, le service éducatif et le service des publics du Musée des Beaux-Arts de Rouen RMM s'adossent à des œuvres des collections pour aborder différents angles de cette thématique. Cette approche invite les enseignant.e.s et leurs élèves à entrer d'une manière transversale au cœur de cette réflexion d'actualité et à s'inscrire dans le projet intitulé "**Les Enfants du matrimoine**", afin de mettre en place un projet d'éducation artistique et culturelle – EAC – et d'éducation à la citoyenneté en interrogeant la question de l'égalité filles/garçons.

En effet, les élèves pourront ainsi découvrir des œuvres dans leur contexte muséal, s'approprier des connaissances historiques abordant des notions essentielles, et produire des réalisations artistiques (littéraires, musicales, plastiques, chorégraphiques, etc.). Ils prendront conscience que les images et les objets des collections contribuent à véhiculer des stéréotypes – ces opinions toutes faites, acceptées comme une évidence et sans esprit critique - qu'il s'agira d'analyser et de remettre en cause. Notre mission est de les amener à aiguiser leur regard sur le monde afin qu'ils deviennent des citoyen.nes. éclairé.e.s du 21^e siècle.

Œuvres et notions

Les stéréotypes féminins – masculins dans la représentation idéalisée du corps

Les images véhiculent des codes et des stéréotypes à travers leur représentation des corps féminins et masculins au fil des siècles dans les sociétés occidentales.

Du 15^e au 18^e siècle, l'art du nu est légitime à condition de renvoyer à l'Antiquité et à la mythologie. Cette mise en image s'appuie sur des canons de beauté formulés dès la statuaire grecque antique. Elle en reprend les principes d'idéalisation valorisant un corps jeune, sain et épilé. Dans ce cadre des représentations du nu transmettent deux stéréotypes majeurs : au corps masculin tonique s'oppose un corps féminin amolli, deux constructions qui renvoient à des rapports sociétaux actif / passif.



Amaury Duval (1808 – 1885)
La Baigneuse antique
1865 Huile sur toile, 138,5 x 98,3 cm

Elève d'Ingres, Amaury Duval se réapproprie ici un sujet récurrent dans l'histoire de l'art : celui de la baigneuse qui permet à l'artiste de représenter le corps féminin dénudé. L'artiste recherche une représentation idéalisée qu'il amplifie par une stylisation du corps au mépris de toute réalité : la recherche de la belle ligne importe plus que la réalité anatomique. L'absence de pilosité et d'irrégularité (caractéristique qui vaut pour les nus féminins comme masculins), la douceur des traits, la blancheur de la carnation, les yeux baissés exprimant la pudeur et la passivité du modèle sont autant de stéréotypes que l'on retrouve dans la tradition iconographique de la représentation du corps féminin.

Il est à préciser qu'il s'agit d'une vision masculine et fantasmée du corps de la femme ; ce regard porté par un artiste masculin acquiert au fil des représentations une portée prétendument universelle.



Cette représentation d'Hercule répond, quant à elle, aux stéréotypes du corps masculin à travers un héros antique victorieux : muscles bandés, formes saillantes, corps en action, visage contracté et détermination implacable. La démonstration de force de ce nu monumental s'inscrit dans la sensibilité baroque. Mais elle est disciplinée de façon à mettre en valeur l'exemplaire dignité du héros.

Pierre Puget (1620-1694)
Hercule terrassant l'Hydre de Lerne Château
du Vaudreuil, Pierre, 266 x 165 x 88.5 cm



Inspirée du mythe d'Orphée, cette œuvre représente l'instant où Orphée, le héros musicien, réussit à dominer le chant séduisant et fatal des sirènes grâce à sa lyre...

Ici, la figure féminine de la Sirène, à la longue chevelure et dont la jambe se termine par une queue de poisson s'enroule autour de la figure masculine : Orphée.

La représentation du corps d'Orphée souligne à la fois sa structure osseuse et musculaire. En regard, le corps féminin est souple, lisse et dénué de structure interne comme dans la tradition de la sculpture antique, dans laquelle s'inscrit cet artiste du début du 20^{ème} siècle.

Emmanuel Hannaux, (1855-1934), *Le Poète et la Sirène* ou *Orphée charmant la Sirène*, 1903, Marbre et bronze

Pour avoir regardé la déesse Diane dénudée lors de son bain, le chasseur Actéon est transformé en cerf et dévoré par ses chiens.

Ici aussi, le sujet mythologique du bain permet d'aborder la question du nu féminin. Au centre de l'œuvre, est représentée Diane chasserresse accompagnée de nymphes se rafraichissant dans le filet d'un mince ruisseau et de deux satyres qui jouent de la musique. Leurs instruments de musique sont associés au mariage et à la fécondité.



François Clouet, (1510 - 1572), *Le Bain de Diane*, Huile sur toile, 136 x 196,5 cm

Dans cette œuvre, l'opposition du corps masculin musculeux et du corps féminin souple et tout en rondeur se retrouve de nouveau. Les corps féminins répondent aux canons de beauté plastiques s'appliquant à l'art de la Renaissance : corps idéalisés à la peau blanche, imberbe et sans muscle, ni ossature, seins hauts, ovale parfait des visages... L'artiste recherche la beauté de la ligne et s'appuie sur la statuaire antique. Les deux personnages masculins, êtres hybrides, torses d'homme et jambes de bouc, à la peau mate, ont les musclés bandés, les visages barbus et corps poilus, représentant ainsi l'animalité/la bestialité. Actéon, seul humain représenté, est en revanche vêtu.

D'une façon générale, les stéréotypes de corps féminins et masculins représentés dans ces œuvres sont encore largement présents et trouvent un écho, un prolongement dans nombre d'images contemporaines véhiculées par les médias, la publicité et les héros cinématographiques.

Notions

- Corps idéalisés et stéréotypes anatomiques
- Canons de beauté femme / homme et conformisme
- Idéalisation / Réalité
- Modèle antique
- Passivité / Action
- Histoire de la laideur / Histoire de la beauté

Codes vestimentaires



Jacob Ferdinand Voet, (1639 -1689), *L'officier au nœud rose*, Huile sur toile, 73,5 x 60,5 cm

Ce portrait représente un jeune homme aux cheveux longs, au visage imberbe et aux traits fins. Il porte un nœud rose et un jabot en dentelle blanche qui contrastent avec son armure sombre.

En fonction des civilisations et des époques, les cheveux longs sont un symbole de force et de puissance. Le rose*, « rouge pâle », est symbole de virilité et de pouvoir associé au masculin ou bien un emblème de féminité. D'ailleurs, jusqu'au début du 20^e siècle, les enfants garçons ou filles portent les cheveux longs et bouclés. D'ailleurs les vêtements d'enfants n'étaient pas genrés, puisque les enfants de moins de cinq ans, filles ou garçons, portaient la tenue caractéristique de l'enfance : la robe.

La construction du genre est culturelle et sociale.



Sebastien Vranckx, (1573 – 1647), *Fête dans le jardin duc de Mantoue*, Huile sur toile, 146,5 x 190,5 cm

Cette œuvre est une scène de genre et un paysage confondus. Ce jardin italien de la fin de la Renaissance s'articule autour du palais dont il est une extension. Ce lieu idéal est un espace ordonné, construit pour le plaisir de l'esprit et des sens dans lequel une fête est donnée. On y voit les personnages tous représentés par deux, un homme et une femme, dans des attitudes et activités variées : danse, musique, promenade, jeu, festin...

Les personnages sont élégamment vêtus à la mode des années 1600. Après un long règne des tenues unisexes, les costumes se distinguent. A partir du 14^e siècle, les femmes portent un vêtement long et fermé. Ainsi, ce sont elles uniquement qui portent des robes, si l'on excepte les gens de l'Eglise et de la Justice. Quant aux hommes, leurs habits sont courts et ouverts. Ils portent un pourpoint et des chausses bouffantes.

Notions

- Genre du portrait
- Représentation des femmes/hommes dans la scène de genre
- Couleurs véhiculant des stéréotypes
- Costume genré
- Modèles vestimentaires traditionnels
- Transgression des codes vestimentaires

Le vêtement au 19^e siècle, une incarnation de la domination masculine



Jules-Alexandre Grün (1868-1945), *Un Vendredi au Salon des Artistes français*, 1911, Huile sur toile

Dans ce vernissage officiel au Grand-Palais à Paris en 1911, les vêtements prolongent la séparation des genres masculin et féminin que le 19^e siècle a rendu plus stricte et plus marquée dans le cadre de la culture bourgeoise.

Sous l'Ancien Régime, les hommes de l'élite se fardaient et portaient volontiers des vêtements ornés et chamarrés. Dès les années 1820, ces domaines sont l'apanage exclusif des femmes. Le costume des bourgeois devient sobre, sa gamme de couleurs et d'accessoires très limitée. Cette différenciation reflète une idéologie définissant deux rôles sociaux opposés selon les genres. Le costume masculin se veut raisonnable et adapté à la vie active en extérieur ; celui des femmes dont la sphère se limite à l'intérieur et à la famille au fil du siècle est associé à l'inactivité et au superflu. L'opulence est le faire-valoir de la puissance financière de l'époux.

Le pantalon remplace la culotte et s'impose comme l'emblème du genre masculin au début du 19^e siècle. Son usage est d'ailleurs interdit aux femmes par une loi promulguée en 1800, un interdit en partie levé autour de 1900 pour la pratique sportive. Cette loi devenue caduque devant la réalité des usages vestimentaires n'est toutefois officiellement abrogée qu'en 2013. Le statut dominant des hommes s'affiche à travers deux attributs éloquentes : le chapeau haut-de-forme allonge leur silhouette pour affirmer leur supériorité, et la canne prête à frapper ou à défendre démontre leur position de force réelle et symbolique dans la société.

En parallèle de l'essor du pantalon d'un port confortable, les années 1820 voient le retour du corset pour les femmes. Ce sous-vêtement cherche à accentuer la forme des seins et des hanches pour une objectification sexuelle du corps. Il matérialise de plus le carcan juridique des femmes formalisé dans le code Napoléon. Elles sont juridiquement devenues d'éternelles mineures sous la tutelle des pères, des maris ou des fils, et sont donc interdites de toutes formes de vie politique. Cette contrainte tant physique que sociale commence son déclin à la veille de la Première Guerre mondiale.

L'occupation de l'espace selon les genres



Gillis Van Tilborch (1625-1678) Bruxelles, *Banquet villageois*, Huile sur toile, 136 x 208 cm, Collection du Cardinal Joseph Fesch

Ces personnages de banquet sont attablés dans une cour de ferme, ils dégustent les victuailles habituelles des fêtes flamandes et ne semblent pas lésiner sur l'alcool. Dans cette scène, quelques jeunes femmes ont entre les mains de beaux verres, alors que les hommes se servent de récipients plus rudimentaires.

Dans cet espace public et ouvert, propice aux rencontres et à la convivialité, il peut être intéressant d'observer les interactions entre les femmes et les hommes. En arrière-plan et à gauche de l'œuvre les hommes se montrent entreprenants vis-à-vis des femmes par des gestes et caresses non équivoques. Quel que soit leur statut social, paysan ou bourgeois, les hommes mènent ce jeu de séduction et imposent leur contact aux femmes.

Cette scène de repas montre un homme assis jambes écartées et à gauche une femme jambes croisées sous sa robe. Ces deux attitudes corporelles sont représentées dans d'autres œuvres du musée et se retrouvent également dans la vie réelle.

L'étalement jambes ouvertes est une manifestation de la domination masculine dans l'espace, elle reflète celles exercées dans la société. L'expliquer par des raisons morphologiques est une des caractéristiques de cette domination qui se justifie à travers des arguments d'ordre naturel.



Christofel Jacobsz van der Lamén (v.1606/1615-1651) *Repas de société*, 1639, Huile sur bois

Appelé *manspreading* dans les études de genres, ce comportement commence à être déconseillé dans les transports en commun de nos sociétés contemporaines pour la gêne qu'il apporte. La position des femmes assises jambes fermées ou croisées vient d'une éducation qui les a incitées à prendre moins de place que les hommes. De plus, cette attitude de protection du sexe est leur part le signe d'une crainte intériorisée de l'agression. Cette logique de protection chez les femmes et d'exposition chez les hommes recoupe celle du vêtement fermé ou ouvert selon le genre.

Notions

- Scène de genre
- Femmes/hommes dans l'espace publique
- Relation femmes/hommes
- Stéréotypes de postures
- Objets véhiculant des stéréotypes

Sans consentement

La femme, comme objet de désir, est un thème récurrent qui amène à s'interroger sur la place qu'elle occupe en tant que modèle dans l'histoire de l'art. La représentation du modèle féminin repose le plus souvent sur une objectification du sujet. Il s'agit bien d'une représentation réalisée par des hommes, d'un regard masculin porté sur un désir féminin. C'est un état de fait qu'au sein des musées nationaux comme des musées internationaux : l'essentiel des artistes exposés sont des hommes, mais que l'essentiel des nus exposés sont des nus féminins. Ainsi, à travers différents genres et thèmes picturaux, le désir masculin est présenté sans contrainte et sans contrôle. Dans la mythologie, le désir masculin se manifeste à travers le sujet de l'enlèvement, qui souvent conduit au viol et devient sujet de narration. La représentation de la figure féminine est souvent envisagée comme une enveloppe charnelle, un simple corps, niant ainsi l'existence d'une pensée et d'une volonté propres.



Hendrik Van Minderhout, (1632 - 1696), **Paysage avec Enlèvement d'Europe**, Huile sur toile 110 x 224 cm

Le tableau de Minderhout est surtout prétexte pour peindre un paysage, cependant la scène de l'enlèvement d'Europe par Jupiter métamorphosé en taureau est représentée au centre de l'œuvre. A gauche, six femmes sont effrayées et se précipitent vers Europe, montée sur le dos de Zeus métamorphosé en taureau blanc. Apeurée, la princesse ne peut réagir.

Dans cette toile, la scène de l'enlèvement d'Europe a pour but d'anoblir le paysage, en introduisant une narration de source mythologique.



Théodore Géricault (1791-1824), **Nympe et Satyre**, 1818, Pierre à patine brune, 29 x 35 x 15 cm

L'amour du satyre pour une nymphe est un thème mythologique souvent traité avec légèreté. Mais ici le satyre est un mâle athlétique que la femme, éreintée par la prise, repousse. Géricault nous montre une scène mythologique sans l'édulcorer : c'est un viol.

Le traitement brut de la taille directe répond à la brutalité du sujet même comme dans d'autres œuvres à caractère érotique chez Géricault.



Jean Mosnier, (1600 - 1656), **Danaé**, Huile sur toile

Le roi d'Argos, Acrisios, emprisonne sa fille Danaé dans une tour lorsqu'un oracle lui prédit qu'il sera tué par son petit-fils. En dépit de ces précautions, Zeus parvient à s'unir à Danaé et la féconde en se transformant en pluie d'or. Celle-ci ruisselle sur son corps sans que Danaé en comprenne le sens. De leur union naît Persée.

La représentation de Danaé répond aux canons de beauté idéale d'un corps féminin : la peau pâle, les petits seins hauts, les joues rosées et cheveux blonds. Présenté nue et allongée, la pose de Danaé reflète sa passivité.

La volonté esthétique de l'artiste s'exprime dans une harmonie de couleurs froides et dorées, à la composition étudiée d'un corps et de drapés. La violence implicite du sujet est gommée par les qualités plastiques de l'œuvre.

Patrice Quéréel écrit « L'artiste a peint la princesse légendaire sous une pluie d'or, qui pourrait bien n'être, en fait, toutes métaphores dissipées, que pluie de sperme ... suprême ... »

<https://normandpolitains.com/rouen-erotique/>



Jean-François de Troy (1679 – 1752) **Suzanne et les vieillards**, 1727, Huile sur toile, 81 x 65 cm

Ce tableau reprend un sujet biblique : Suzanne mariée à un homme très riche est surprise par deux vieillards pris de désir alors qu'elle se baigne dans son jardin à l'abri des regards. Si le plus souvent les artistes choisissent de représenter une scène de voyeurisme, ici, l'artiste représente l'instant du chantage : les vieillards menacent Suzanne de répandre la rumeur selon laquelle elle aurait un amant si elle refuse de répondre à leurs avances.

Elle refuse de leur céder et se retrouve condamnée à mort pour adultère. Alors que la sentence est prononcée, le prophète Daniel clame l'innocence de la jeune femme. Il organise un procès au cours duquel les témoignages contradictoires accusent les vieillards et dédouanent Suzanne. L'innocence de Suzanne est prouvée, et l'on fait subir aux deux vieillards le châtiement qui était réservé à Suzanne.

Ce sujet est l'occasion d'un nu féminin et d'une scène de voyeurisme dans la tradition iconographique depuis la Renaissance. Il reprend une opposition récurrente d'une femme dénudée associée à des hommes habillés. Dans le contexte libertin de son époque, cette scène est ouvertement érotique et perd de sa puissance moralisante.

Notions

- Scène de genre
- Relation femmes/hommes
- Stéréotypes de postures
- Consentement / viol

Femmes peintres

En 1971, l'historienne de l'art Linda Nochlin, dans un article publié dans *Artnews*, lance un défi aux historiens de l'art, en lâchant la question : « Pourquoi n'y a-t-il pas de grandes femmes artistes ? » Nochlin rejette tout d'abord le présupposé d'une absence des femmes dans l'histoire de l'art à cause d'un défaut de « génie artistique », mais n'est pas non plus partisane de la position féministe d'une invisibilité des femmes dans les ouvrages provoqués par un biais sexiste de la discipline. En effet, bien qu'en Europe, les arts visuels étaient jusqu'à l'époque contemporaine en très large majorité le fait des hommes, les femmes ont bel et bien joué un rôle dans la production artistique. Cependant pour Nochlin, la présence moindre des femmes dans l'histoire de l'art s'explique par le fait que celles-ci se sont simplement vues écartées de l'apprentissage et de la pratique de l'art pour des raisons historiques et culturelles.

En effet, leur formation était limitée par rapport à celle des hommes. Elles n'avaient notamment pas accès aux cours de nu, exercice essentiel pour accéder à celle de la peinture d'histoire donc au genre supérieur dans la hiérarchie picturale. Les femmes artistes étaient donc cantonnées à des genres considérés comme mineurs tels que le portrait ou les natures mortes. Leurs affaires étaient, de plus, gérées par leur père, ou leur mari. Et si le dessin et la peinture font partie de l'éducation des jeunes filles, elles n'en font pas pour autant leur métier.



Elisabeth Vigée-Le Brun (1755-842), **Portrait de Guiseppina Grassino dans le rôle de Zaira**, Huile sur toile, 132 x 100 cm

Elisabeth Vigée est un exemple de cet accès difficile à la formation. Son premier enseignement lui est donné par son père, Louis Vigée, pastelliste et membre de l'Académie de Saint-Luc. Elle est ensuite l'élève de Briard, membre de l'Académie royale de peinture.

Puis par le biais de Joseph Vernet et de Jean-Baptiste Greuze, elle accède aux collections privées de grands seigneurs ou des princes à Paris. Elisabeth Vigée peut ainsi étudier à loisir les grands maîtres, copier des têtes de Rembrandt, Van Dick ou Greuze. Elle écrit : « On pourrait exactement me comparer à l'abeille tant j'y récoltais de connaissances... » Très vite on lui commande des portraits et elle fait vivre sa famille, son père étant décédé. Elle épouse Le Brun, un marchand de tableaux qui exploite la célébrité de son épouse.

Membre de l'Académie de Saint-Luc à partir de 1774, l'artiste devient quatre ans plus tard la peintre officielle de la reine Marie-Antoinette. En 1783, grâce à l'intervention de la souveraine, Elisabeth Vigée-Le Brun est reçue à l'Académie royale de peinture et de sculpture avec, pour morceau de réception, un tableau à sujet allégorique : *La Paix ramenant l'Abondance*, une peinture d'histoire. Elle est cependant reçue en tant que portraitiste.

Avec Adélaïde Labille-Guiard, reçue la même année, elle fait partie des quatre artistes femmes à pouvoir entrer à l'Académie Royale de peinture et de sculpture à Paris. Supprimée en 1793 lors de la Révolution française, l'Académie royale est remplacée en 1795 de l'Académie des Beaux-arts. Cette dernière refuse de recevoir les femmes. Cependant elle ne leur interdit pas l'exposition au Salon qu'elle contrôle jusqu'à la fin du 19^e siècle.



Lavinia Fontana (1552 – 1614), *Vénus et l'Amour*, 1592, Huile sur toile, 72,5 x 60 cm

Lavinia Fontana est la fille de Prospero Fontana, célèbre peintre de Bologne dans la seconde moitié du 16^e siècle. C'est donc avec lui qu'elle étudie la peinture. D'abord proche de son art, Lavinia Fontana se fait rapidement une réputation comme portraitiste à la cour de Bologne dans un style particulier qui combine une grâce tout italienne qui rappelle Le Corrège et la précision descriptive des peintres nordiques.

Représentation de Vénus, déesse de l'amour, cette œuvre est certainement un portrait dont la dimension mythologique légitime le dénuement. Le voile transparent cousu de fil d'or révèle ici plus qu'il ne cache le corps d'une Vénus à la gorge menue et aux traits délicats mis en valeur par une parure de bijoux d'une grande richesse.

Il s'agit ici sans doute d'une dame de la famille Ruini comme le montre un dessin au visage similaire de Cristoforo dell'Altissimo et conservé au palais Pitti de Florence ; peut-être s'agit-il d'un portrait de fiançailles



Elise Bruyère, née Le Barbier, (1776-1842), *Fleurs dans une corbeille*, 1833, Huile sur toile

L'enseignement artistique étant limité pour les jeunes femmes, Élise Bruyère se forme auprès de son père Jean-Jacques-François Le Barbier (1738-1836), peintre d'histoire néoclassique, écrivain et illustrateur. Elle termine sa formation auprès du peintre de fleurs Jan van Daël. Elle excelle dans ce genre pictural auquel, avec le portrait, on cantonne généralement la carrière d'une artiste depuis le 17^e siècle. Ces genres sont considérés comme adaptés aux femmes car ne relevant que de l'imitation et non de l'invention. Ils sont donc à l'époque jugés « comme particulièrement adéquats au tempérament féminin car ne relevant que d'un aimable sens décoratif. »

À partir de la Révolution et pour seulement quelques années, le Salon est ouvert sans jury de sélection. Elise Bruyère commence à exposer avec succès au Salon dès 1798. Elle reçoit, cas rare pour une femme de cette époque, une médaille de seconde classe en 1827.

Notions

- Autoportrait
- Femmes artistes
- Accession au savoir et aux études dans les écoles d'art
- Hiérarchie des genres : peinture d'histoire, portrait, paysage, nature-morte

Les archétypes féminins et masculins

Maternité/paternité



Pierre Paul Rubens (1577 – 1640), *L'Adoration des bergers*, 1619, Huile sur toile, 340 x 248,5 cm

Dans l'histoire de l'art, l'enfant est majoritairement associé à sa mère et très rarement à son père. Les iconographies de la Vierge et du Christ enfant participe de l'association de la mère et de l'enfant. Sur le plan religieux, si le père n'est pas représenté, c'est qu'il s'agit tout simplement de Dieu, avec lequel le fils se confond. La « figure paternelle » de Joseph ne commencera à être honorée qu'à partir du 17^e siècle. Il est longtemps représenté comme un personnage secondaire dans les nativités.

A l'échelle des collections du Musée des Beaux-Arts de Rouen RMM, l'image de l'enfant est majoritairement associée à une femme et ce, dans tous les genres de peinture (peinture religieuse, scène de genre, portrait, voire même des silhouettes dans un paysage).

En revanche, il existe peu d'œuvres qui associent un homme et un enfant, ce qui interroge sur l'absence de la représentation de la paternité.

« Prostituée/client »



Jan Steen, (1626 – 1679), *La proposition*, Huile sur bois, 36,8 x 30,2 cm

Les interprétations d'œuvres sont multiples et toujours discutables. Celle-ci en est un exemple.

En effet, dans cette peinture de genre, la posture des protagonistes et leurs attributs peut nous conduire à avoir une lecture d'une scène entre une prostituée et un client. Au centre, la jeune femme est le personnage principal. Elle attire tous les regards, y compris celui du spectateur. Sa peau laiteuse et sa tenue de tissus clairs contrastent avec le fond sombre. Ses bas rouges amènent notre regard vers une cruche renversée au sol sur lequel une cuillère en argent semble négligemment abandonnée. Avachie sur une chaise, son regard accompagne le geste de son bras et de sa main tendue qui pointent sans équivoque l'entrejambe d'un homme vieillissant, peut-être un « client ». Celui-ci, vieillissant, courbé, lui présente un « heiligmaker » une pâtisserie phallique, présent traditionnel pour une demande en mariage (ce simple détail peut donc conduire à une lecture différente).

Signe ostensible du ridicule et de l'âge avancé du personnage, il est en costume avec col à volant démodé. En arrière-plan, une femme – l'entremetteuse - surveille la négociation et le musicien jouant de la flûte renforce la dimension gaillarde de la scène.

Héroïnes/Héros



Pierre-Henri Révoil (1776-1842), *Jeanne d'Arc prisonnière à Rouen*, Huile sur toile, 138 x 174,5 cm, Collection de la duchesse de Berry, don de Madame Duvivier, 1931

Si jusqu'au 17^e siècle, les valeurs héroïques restent fortement masculines, les femmes d'action ou de pouvoir ne sont pas rares. Le Moyen-Âge a ses héroïnes dont Jeanne d'Arc reste la figure la plus emblématique. Son iconographie est riche et elle est l'exemple même de l'interpénétration entre imaginaire et Histoire.

Pierre-Henri Révoil choisit de représenter l'héroïne prisonnière, entourée de ses geôliers anglais et bourguignons. Le décor de la scène (bas du vêtement déchiré, drap troué, paille, entraves...) et l'apparente brutalité des hommes face à Jeanne, isolée, s'oppose à la représentation de l'héroïne. Au centre de la composition, en pleine lumière, Jeanne d'Arc, fière, dans son habit blanc aux couleurs de la royauté fait face aux hommes et semble même, d'un simple geste de bras s'opposer une ultime fois à ses accusateurs.

Femme fatale et l'homme soumis à son désir



Sisto Badalocchio (1585 - 1647), *Mars et Vénus*, Huile sur toile, 84 x 119,5 cm

Vénus, épouse du dieu des forgerons Vulcain, est connue pour ses nombreux amants, dont fait partie le dieu Mars.

Le tableau de Badalocchio représente une rencontre entre Mars et Vénus. La scène est divisée en 2 groupes distincts qui se partagent l'espace. Une fois de plus, une femme nue, allongée, est associée à un homme debout en mouvement et habillé.

A gauche, Vénus adresse avec certitude un regard à Mars. A droite, le dieu prêt à partir est cependant retenu par des putti qui le déshabillent et lui cachent ses armes. Il est donc représenté comme soumis au pouvoir érotique de Vénus.

Dans cette œuvre, l'artiste peint l'homme en prise avec un désir qui n'est pas le sien et auquel il se laisse soumettre. Cela construit l'image d'une femme comme être fatal et provocant, seul responsable du désir masculin et de ses conséquences.

Au-delà de l'histoire de l'art et du regard esthétique, ces quelques œuvres d'art participent à la construction d'une idéologie silencieuse qui véhicule des stéréotypes sur les rapports femmes/hommes. Ils se perpétuent jusqu'à nos jours.

Notions :

- Archétypes féminins et masculins
- Représentations des membres de la famille
- Idéologie véhiculant des stéréotypes

Points de programme

Programme d'enseignement moral et civique de l'école et du collège (cycles 2, 3 et 4)

L'enseignement moral et civique poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles.

- Respecter autrui : c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité.
- Acquérir et partager les quatre valeurs de la République : liberté, fraternité, laïcité et égalité notamment entre les femmes et les hommes.
- Construire une culture civique qui s'articule autour de quatre domaines : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement. Cette culture civique irrigue l'ensemble des enseignements, elle est au cœur de la vie de l'école et de l'établissement, elle est portée par certaines des actions qui mettent les élèves au contact de la société.

L'enseignement moral et civique articule des valeurs, des savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques, etc.) et des pratiques. Il requiert l'acquisition de connaissances et de compétences dans les quatre domaines de la culture civique et donne lieu à des traces écrites et à une évaluation.

L'enseignement moral et civique s'effectue, chaque fois que possible, à partir de l'analyse de situations concrètes. L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux qui placent les élèves en situation de coopération et de mutualisation favorisant les échanges d'arguments et la confrontation des idées.

Compétences travaillées du cycle 2 au cycle 4

Cycle 2 Respecter autrui

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève Amener les élèves à :
Respecter autrui, accepter et respecter les différences.	Observer dans les œuvres du musée, la diversité des individus représentés. Verbaliser afin de qualifier ses différences sans introduire de stéréotype.
Adapter sa tenue, son langage et son attitude au contexte scolaire ; se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur.	Observer dans les œuvres du musée, la représentation des corps et les tenues vestimentaires pour en parler sans préjugés. Lors de cette initiation, reprendre les insultes sexistes, les expliquer pour qu'elles ne soient plus employées.
S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. Accepter le point de vue des autres.	Parler d'une œuvre au musée en alternant la parole d'une fille et d'un garçon

Construire une culture civique

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève Amener les élèves à :
Favoriser l'engagement dans la classe et dans l'école. Coopérer en vue d'un objectif commun. S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances).	Réaliser un projet collectif sur l'égalité fille garçon à la suite de la visite au musée. Veiller à faire respecter la parité fille- garçon.
Construire l'esprit critique. Apprendre à s'informer. Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres,	Observer, identifier des éléments d'informations dans les musées.

<p>écouter autrui et accepter le point de vue des autres, formuler un point de vue au sujet d'une œuvre d'art.</p> <p>Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique.</p>	<p>À propos d'une œuvre, prendre la parole en respectant les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord).</p> <p>Trouver et comprendre des différences de représentation entre une femme et un homme dans une œuvre, s'en étonner et proposer une autre approche.</p>
<p>S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.</p> <p>Accepter le point de vue des autres.</p>	<p>Construire un point de vue sur une œuvre vue au musée et être capable de reconnaître celui de l'autre dans le cadre de chaque discussion réglée.</p>

Cycle 3 Respecter autrui

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève Amener les élèves à :
<p>Respecter autrui et accepter les différences.</p> <p>Comprendre les préjugés et les stéréotypes.</p> <p>Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage du numérique et des réseaux sociaux Savoir identifier les points d'accord et les points de désaccord.</p> <p>Respecter le droit des autres à exprimer leur opinion.</p> <p>Aborder la notion de tolérance.</p>	<p>Respecter les autres dans leur diversité en montrant l'évolution des codes vestimentaires selon les époques dans les œuvres.</p> <p>Montrer comment des tableaux, photos, publicités transmettent des idées sexistes : rendre visibles les sous-entendus.</p> <p>Comprendre que dans un musée aussi, il faut faire un usage responsable du numérique.</p> <p>Identifier les points d'accord et de désaccord dans le cadre d'une discussion réglée autour d'une œuvre d'art pouvant faire polémique sur les stéréotypes fille-garçon.</p>
<p>Identifier et exprimer les émotions et les sentiments.</p> <p>Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations d'enseignement.</p> <p>Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.</p>	<p>Exprimer et partager des sentiments et des émotions à partir de différentes œuvres picturales vues au musée qui peuvent être croisées avec des textes, des œuvres musicales, plastiques, des documents d'actualités portant sur l'égalité ou les inégalités femme-homme</p>

Acquérir et partager les valeurs de la République

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève Amener les élèves à :
<p>Comprendre que la vie collective implique le respect de règles.</p> <p>Comprendre les notions de droits, de devoirs, et de règles, pour les appliquer et les accepter dans la classe, l'établissement et la Cité.</p> <p>Aborder les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen...</p> <p>Aborder le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi)</p>	<p>Comprendre que l'obéissance aux règles, au règlement intérieur, à la charte numérique, s'appliquent aussi dans un musée.</p> <p>Etudier la Convention internationale des droits de l'enfant qui stipule l'égalité entre les filles et les garçons et leur droit de pratiquer des activités artistiques (art.31) ce qui n'a pas toujours été le cas en France et en Europe. Rappeler quel était le cadre de l'enseignement des arts en France pour les filles.</p> <p>Découvrir des points de la charte de l'égalité des femmes et des hommes des musées de la RMM de 2018 pour mettre en évidence l'écart entre les principes et la réalité. (Art. 5, 6,7)</p>
<p>Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique.</p> <p>Connaître le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits.</p> <p>Avoir une première approche des institutions.</p>	<p>Réfléchir à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.</p> <p>Découvrir une institution muséale avec son organigramme, sa multitude de métiers et observer si la parité dans les métiers est respectée.</p>

Construire une culture civique

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève Amener les élèves à :
<p>Comprendre et expérimenter l'engagement dans la classe, dans l'école et dans l'établissement.</p> <p>S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national, etc.)</p> <p>Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.</p> <p>Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.</p> <p>Coopérer dans le cadre des projets et des travaux de groupes.</p>	<p>À la suite de la visite au musée, et après avoir étudié la place des femmes et des hommes dans l'espace public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre des initiatives et proposer dans les instances de l'école ou du collège des initiatives concernant l'égalité fille-garçon : ex dans le partage de la cour de récréation. - Travailler en respectant les règles de la coopération entre fille et garçon à partir d'une œuvre étudiée au musée dont la thématique pourrait être héros-héroïne aujourd'hui.

<p>Exercer son jugement, construire l'esprit critique.</p> <p>S'informer de manière rigoureuse Réfléchir à la confiance à accorder à une source, un émetteur d'informations.</p> <p>Collecter l'information.</p> <p>Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.</p> <p>Développer le discernement éthique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Observer des œuvres et lire leurs cartels, - Avoir un jugement critique sur ces textes, - En faire part à ses camarades dans une discussion de groupe et proposer une autre description sans stéréotype. <p>Justifier son choix personnel dans le cadre d'une argumentation.</p> <p>Cette approche de l'argumentation permet de faire la distinction entre savoirs vérifiés et opinions personnelles.</p> <p>Réfléchir à partir de situations fictionnelles proposées dans une œuvre peut permettre d'identifier des valeurs en tension et d'en discuter.</p>
---	---

Acquérir et partager les valeurs de la République

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève Amener les élèves à :
<p>Comprendre que la vie collective implique le respect de règles.</p> <p>Comprendre les notions de droits, de devoirs, et de règles, pour les appliquer et les accepter dans la classe, l'établissement et la Cité.</p> <p>Aborder les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen.</p> <p>Aborder le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi).</p>	<p>Comprendre que l'obéissance aux règles, au règlement intérieur, à la charte numérique, s'appliquent aussi dans un musée.</p> <p>Expliquer que la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989, stipule l'égalité entre les filles et les garçons et leur droit de pratiquer des activités artistiques (art.31) ce qui n'a pas toujours été le cas ni en France ni en Europe.</p> <p>Découvrir des points de la charte de l'égalité des femmes et des hommes des musées de la RMM de 2018 et mettre ainsi en évidence l'écart entre les principes et la réalité.</p> <p>Le point 20 de la Charte a notamment pour objectif « d'étendre la démarche à toute forme de discrimination ».</p>
<p>Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique.</p> <p>Connaître le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits.</p> <p>Avoir une première approche des institutions.</p>	<p>La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.</p> <p>La Convention internationale des droits de l'enfant.</p> <p>Découvrir une institution muséale avec son organigramme et vérifier s'il y a parité dans les métiers.</p>

Construire une culture civique

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève Amener les élèves à :
<p>Comprendre et expérimenter l'engagement dans la classe, dans l'école et dans l'établissement.</p> <p>S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national, etc.).</p> <p>Pouvoir expliquer ses choix et ses actes Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.</p> <p>Coopérer dans le cadre des projets et des travaux de groupes.</p>	<p>Observer dans les œuvres du musée le partage de l'espace public entre les femmes et les hommes puis observer de quelle façon se fait ce partage dans leur établissement scolaire (cour de récréation, cantine, couloir) et dans leur commune.</p> <p>Proposer un nouveau partage de ces lieux en respectant les règles de la coopération entre fille et garçon.</p>
<p>Exercer son jugement, construire l'esprit critique.</p> <p>S'informer de manière rigoureuse. Réfléchir à la confiance à accorder à une source, un émetteur d'informations.</p> <p>Collecter l'information.</p> <p>Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.</p> <p>Développer le discernement éthique.</p>	<p>Observer au musée les œuvres, lire les cartels, et faire remarquer la fréquence et la façon dont on parle des femmes et des hommes.</p> <p>Avoir un jugement critique sur les textes des cartels. En faire part à ses camarades dans une discussion de groupe et proposer un autre cartel descriptif sans stéréotype.</p> <p>À justifier d'un choix personnel dans le cadre d'une argumentation.</p> <p>Distinguer savoirs vérifiés et opinions personnelles à propos d'une œuvre.</p> <p>Réfléchir à partir de situations fictionnelles : identifier des valeurs en tension et discussion réglée sur les choix.</p>

Cycle 4

Respecter autrui

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève Amener les élèves à :
<p>Construire le respect de soi.</p> <p>Définir ce qu'est le respect.</p> <p>Identifier les composantes d'une identité.</p>	<p>Identifier des œuvres au musée où femme-homme se respectent et ne se respectent pas.</p> <p>Réaliser une carte mentale sur l'identité personnelle d'un et d'une artiste du musée ainsi que leur identité légale (et numérique).</p> <p>Comparer leurs parcours, leur célébrité et leur représentation au sein du musée.</p>
<p>Respect d'autrui.</p> <p>Comprendre le rapport à l'autre, le respect de l'autre, par le respect des différences.</p>	<p>Comprendre de quelle façon des idées sexistes se transmettent par la représentation des femmes et des hommes dans leur posture, leur corps, leurs vêtements.</p> <p>Réfléchir sur le nombre d'artistes femmes et hommes présents dans le musée des Beaux-Arts de Rouen RMM</p>

<p>Distinguer une inégalité d'une discrimination et comprendre les mécanismes de l'exclusion.</p> <p>Appréhender en situation que des valeurs de la République peuvent entrer en tension.</p>	<p>Ex : Sur 713 œuvres exposés, 2% d'œuvres sont celles de femmes. Lors de ces dix dernières années, sur 780 acquisitions d'œuvres par le musée des Beaux-Arts de Rouen, RMM, neuf sont des œuvres de femmes dont six sont des dons. Alors : inégalité ou exclusion ?</p> <p>Présenter la Charte égalité F/H des musées de la RMM et un organigramme de l'institution. Repérer les nombreux métiers et vérifier s'il y a parité des femmes et des hommes dans les services techniques, administratifs, des médiateurs...</p>
<p>La morale et l'éthique</p> <p>Savoir expliquer ses choix et ses actes, prendre conscience de sa responsabilité</p> <p>Savoir identifier une éthique personnelle et une déontologie professionnelle</p>	<p>Contextualiser les œuvres et montrer comment elles participent à la banalisation d'une certaine violence et à l'acceptation d'attitude sexiste.</p> <p>Puis s'interroger sur l'attitude du spectateur.</p> <p>Proposer un débat sur le choix du conservateur devant préparer une nouvelle exposition : doit-il prendre autant d'artiste femme et homme ou faire selon son goût et ce que lui propose le marché de l'art.</p>

Acquérir et partager les valeurs de la République

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève Amener les élèves à :
<p>Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne</p> <p>Expliquer les différentes dimensions de l'égalité</p>	<p>Proposer ce que devrait être le musée du XXI siècle qui respecterait l'égalité femme-homme sans discrimination. Débattre sur la discrimination positive.</p>

Construire une culture civique

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève Amener les élèves à :
<p>L'engagement ou les engagements</p> <p>Expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie</p>	<p>Construire une chronologie des droits des femmes et des artistes femmes en France.</p> <p>Montrer que ces avancées sont le résultat d'engagement politique et associatif.</p>

Programme d'enseignement moral et civique de seconde générale et technologique

Bulletin officiel spécial n°1 du 22 janvier 2019

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=138115

Le programme associe à chacun des trois niveaux du lycée une thématique principale : la classe de seconde étudie la liberté, la classe de première la société, la classe terminale la démocratie. Ces trois thématiques s'éclairent et se répondent. Elles permettent d'aborder le sens et la portée des valeurs de la devise républicaine : la liberté, thème central de l'année de seconde, mais aussi l'égalité et la fraternité, en tant qu'elles fondent une société démocratique. (...)

Dans sa contribution à la construction du jugement, l'enseignement moral et civique permet la réflexion sur les sources utilisées (textes écrits, cartes, images, œuvres picturales, mises en scène théâtrales et chorégraphiques, productions cinématographiques, musiques et chansons, etc.), sur leur constitution comme document, sur leurs usages culturels, médiatiques et sociaux. L'enseignement moral et civique initie les élèves à la recherche documentaire et à ses méthodes, leur fait découvrir la richesse et la variété des supports et des expressions, les éduque à la complexité, à l'autonomie, à l'engagement, à la prise de décision et à la responsabilité dans le cadre de la République. (...)

Questionnement et Notions à acquérir/à mobiliser	Objets d'enseignement possibles Amener les élèves à :
<p>Axe 1 : Des libertés pour la liberté Parmi les domaines proposés : Les libertés collectives : l'égalité femmes/hommes. Notions à acquérir/à mobiliser Le rapport entre liberté et droits, le respect, la tolérance et l'égalité devant la loi. L'intériorisation de la liberté de l'autre ou le rapport à soi et aux autres : altérité, différence, discrimination.</p>	<p>Découvrir un corpus de lois parmi lesquels, les lois favorisant l'émancipation féminine et l'égalité femmes/hommes, contextualiser l'élaboration des lois choisies et débattre.</p>
<p>Axe 2 : Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat Comment évoluent la conception et l'exercice des libertés ? La reconnaissance des différences, la lutte contre les discriminations et la promotion du respect d'autrui dont la lutte contre le sexisme, l'homophobie, la transphobie ; lutte contre les discriminations faites aux personnes porteuses d'un handicap. Parmi les notions à acquérir/à mobiliser : Laïcité, tolérance. Respect de la personne humaine.</p>	<p>L'évolution des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles</p>
<p>Capacités attendues Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, comprendre le sens de la complexité des choses, être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences. Identifier différents types de documents (récits de vie, textes littéraires, œuvres d'art, documents juridiques, textes administratifs, etc.), les contextualiser, en saisir les statuts, repérer et apprécier les intentions des auteurs. Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages ; être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information. S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue. Développer des capacités à contribuer à un travail coopératif/collaboratif en groupe, s'impliquer dans un travail en équipe et les projets de classe.</p>	

Programme d'enseignement moral et civique de première des voies générale et technologique

Questionnement et Notions à acquérir/à mobiliser	Objets d'enseignement possibles : Amener les élèves à :
<p>Axe 2 : Les recompositions du lien social Parmi les domaines proposés : La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes : orientation, formation, travail, emploi, salaire, représentation, reconnaissance Notions à acquérir/à mobiliser : Respect Justice, égalité et équité Rapport social - solidarité Responsabilité individuelle et collective</p>	<p>La défense des droits des femmes : renouveau du féminisme ou évolution sociétale.</p>
<p>Capacités attendues Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, comprendre le sens de la complexité des choses, être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences. Identifier différents types de documents (récits de vie, textes littéraires, œuvres d'art, documents juridiques, textes administratifs, etc.), les contextualiser, en saisir les statuts, repérer et apprécier les intentions des auteurs. Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages ; être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information. S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue. Développer des capacités à contribuer à un travail coopératif/collaboratif en groupe, s'impliquer dans un travail en équipe et les projets de classe.</p>	

Enseignement moral et civique Classe de seconde professionnelle

Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019

Questionnement et Notions à acquérir/à mobiliser	Objets d'enseignement possibles : Amener les élèves à :
<p><i>La Liberté, nos libertés, ma liberté</i> Parmi les connaissances à acquérir : l'exercice des libertés est garanti par la reconnaissance des différences, la lutte contre les discriminations et la promotion du respect d'autrui : lutte contre le sexisme, l'homophobie, la transphobie ; lutte contre les discriminations faites aux personnes porteuses d'un handicap. Notions à acquérir/à mobiliser : Droits fondamentaux, droits et devoirs du citoyen, État de droit, intérêt général, justice, loi, libertés individuelles et collectives.</p>	<p>Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.</p>

Cycle 3 Histoire et géographie

Classe de 6ème histoire

Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement <i>Amener les élèves à :</i>
Thème 2 - Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au I ^{er} millénaire avant J.-C.	Découvrir comment des œuvres du musée réalisées à l'époque moderne et contemporaine mettent en scène les civilisations Antique d'Athènes, Rome, Jérusalem... : montrer que les corps et les postures représentés véhiculent des stéréotypes femmes-hommes

Cycle 4 Histoire

Classe de 4ème

Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement <i>Amener les élèves à :</i>
Thème 3 - Société, culture et politique dans la France du 19 ^{ème} siècle Conditions féminines dans une société en mutation.	Découvrir les inégalités dans la formation artistique et comprendre pourquoi les femmes ne pouvaient accéder qu'au « petit genre » en peinture (portrait, nature morte) Raconter le parcours d'artistes femmes du 19 ^{ème} siècle

Classe de 3ème

Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement <i>Amener les élèves à :</i>
Thème 3 : Françaises et Français dans une République repensée Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques.	Découvrir la charte pour l'égalité femme-homme de Rouen comme exemple d'adaptation de la législation aux évolutions de la société. Comprendre le décalage entre la loi et la mise en pratique.

Cycle 3 Histoire des Arts

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève <i>Amener les élèves à :</i>
Utiliser un lexique simple mais adapté au domaine artistique concerné, à sa forme et à son matériau, pour aboutir à la description d'une œuvre dans sa globalité. Associer une œuvre à une époque et une civilisation en fonction d'éléments de langage artistique. Amorcer, à l'aide de ces éléments, un discours critique. Construire un exposé de quelques minutes sur un petit corpus d'œuvres ou une problématique artistique. Rendre compte, en termes personnels et en utilisant des supports divers, de la visite d'un lieu	1. Démarches comparatives : Mettre en parallèle des œuvres de même période ou de périodes voisines, de domaines artistiques différents ou identiques, autour de binômes (linéaire/pictural ; plan/profondeur ; forme fermée/forme ouverte ; unité/multiplicité ; clarté/obscurité ; statisme/mouvement, production/réception, forme/fonction, science/création, héritage/ innovation, corps/machine Relier, en argumentant, des œuvres étudiées en classe à d'autres vues ou entendues en-dehors, lors de sorties, de projets ou de voyages ; Comparer, sur écoute, des écritures littéraires ou musicales anciennes, manuscrites ou non, avec leurs retranscriptions modernes.

<p>de conservation ou de diffusion artistique, ou de la rencontre avec un métier lié à la conservation, la restauration ou la valorisation du patrimoine.</p>	<p>2. Description, représentation, transposition : Utiliser différentes grilles d'analyse, de lecture ou d'interprétation d'un tableau et présenter la description obtenue aux autres (possible dans le cadre d'un travail collectif par groupes).</p>
<p>Thématiques, objets d'étude possibles</p> <p>1. Arts et société à l'époque antique et au haut Moyen Âge La représentation de la personne humaine.</p> <p>4. État, société et modes de vie (13^{ème} -18^{ème} s.) Définition et hiérarchie des genres artistiques.</p> <p>5. L'art au temps des Lumières et des révolutions (1750-1850) L'art, expression de la pensée politique.</p> <p>7. Les arts entre liberté et propagande (1910-1945) L'émancipation de la femme artiste.</p> <p>8. Les arts à l'ère de la consommation de masse (de 1945 à nos jours) Un monde ouvert ? les métissages artistiques à l'époque de la globalisation.</p>	<p>3. L'élève médiateur et passeur de connaissances : Prendre part à un débat sur des œuvres d'art et objets patrimoniaux ; Réaliser en équipe du matériel d'exposition : affiche ou flyer, idées de scénographie, notice de catalogue ou cartel pour une œuvre ; Lors d'une sortie, présenter brièvement une œuvre, un monument, un bâtiment, un objet... à la classe ou à une autre classe ; Préparer en petits groupes la visite d'une exposition ou d'une manifestation à l'intérieur du collège pour d'autres groupes, des parents ou des groupes d'élèves des cycles précédents ; Créer, individuellement ou collectivement, des formes numériques courtes rendant compte de manière imaginative d'un événement, d'une expérience artistique, de la rencontre d'une œuvre d'art ou d'un espace patrimonial : micro-fictions, mises en scène graphiques de documents numérisés, notices appelables par QR-codes, etc.</p>



Charte pour l'égalité Femmes – Hommes dans les pratiques muséales

Réunion des Musées Métropolitains (RMM) – Métropole Rouen Normandie

Avec le soutien de la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes
Avec la collaboration du Cabinet TREZEGO - cabinet de conseil & formation sur les questions d'égalité femmes-hommes



Considérant,

- la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes qui prévoit dans son article 1er, que les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics, mettent en œuvre une politique pour l'égalité avec notamment « des actions visant à garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et leur égal accès à la création et à la production culturelle et artistique, ainsi qu'à la diffusion des œuvres »,

- la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine qui impose que la politique en faveur de la création artistique favorise « l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la création artistique »,

- la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté qui précise qu'à compter "à compter du 1er janvier 2018, une proportion minimale de 40 % de personnes de chaque sexe s'applique à la désignation des membres des commissions ou instances qui, au sein des établissements publics placés sous la tutelle du ministre chargé de la culture ou placés auprès de ses services déconcentrés, sont consultées sur l'attribution de subventions ou d'aides financières, sur la sélection, l'acquisition ou la commande d'œuvres, sur l'attribution d'agrément, ou lors de sélections en vue de compétitions internationales",

- la circulaire du 8 juin 2016 relative au soutien d'artistes et d'équipes artistiques dans le cadre de résidences qui rappelle que les résidences doivent répondre à 5 objectifs dont "favoriser, la parité, la diversité et le renouvellement des générations",

- les recommandations du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes dans son rapport « Inégalités entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture. Acte II : après 10 ans de constats, le temps de l'action »,

- la feuille de route Egalité 2018-2022 du ministère de la Culture et son volet patrimonial,

- l'implication de la Métropole Rouen Normandie, signataire de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale et engagée dans son 2ème Plan triennal en faveur de l'égalité, plan structuré autour de 3 axes que sont l'égalité professionnelle, le développement d'une culture de l'égalité et l'intégration de l'égalité femmes-hommes dans ses politiques publiques.

La Réunion des Musées Métropolitains Rouen Normandie s'engage à

Porter les valeurs d'égalité femmes-hommes soit

- 1- Inscrire l'égalité entre les femmes et les hommes dans ses orientations stratégiques et les projets scientifiques et culturels de chaque musée;
- 2- Sensibiliser et former l'ensemble des professionnel-le.s aux problématiques de genre et d'égalité femmes-hommes;
- 3- Déployer une communication interne et externe exempte de stéréotypes et valorisant les femmes et les hommes dans toute leur diversité;
- 4- Développer et animer des partenariats autour de cette thématique.

Garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et leur égal accès à la programmation culturelle de la RMM soit

- 5- Tendre progressivement vers la parité concernant les artistes, les spectacles et les intervenant-e-s en fixant des objectifs de progression lorsqu'un fort déséquilibre est constaté;
- 6- Faire évoluer la composition des jurys de sélection et des comités de programmation de façon à compter une proportion minimale de 40% de personnes de chaque sexe;
- 7- Développer une politique d'acquisition et d'emprunts volontariste pour favoriser l'entrée d'œuvres et de travaux de femmes dans les collections.

Restituer une histoire mixte et lutter contre les stéréotypes de genre soit

- 8- Rétablir la contribution des femmes à l'histoire et à la société, à travers les collections et les actions portées;
- 9- Rechercher à traduire dans les expositions, par un meilleur équilibre entre les Représentations de femmes et d'hommes, la réalité historique dans son ensemble et sa diversité, à travers des œuvres, documents, objets...;
- 10- Restituer le rôle historique des inégalités femmes-hommes dans la fabrication de déséquilibres sociaux, des représentations essentialistes et des stéréotypes;
- 11- Favoriser une rédaction qui donne une visibilité aux femmes dans les productions éditées par la RMM (catalogues et textes d'accompagnement);
- 12- En complément de cette approche intégrée et transversale des questions d'égalité, développer des parcours et ateliers spécifiques sur le genre à travers l'histoire, les droits des femmes et les inégalités femmes-hommes.

Adapter ses outils et ses méthodes de travail soit

- 13- Nommer des référent·e.s égalité femmes-hommes en charge de réaliser une veille et un suivi annuel des objectifs chiffrés à l'échelle de la RMM et de chaque musée;
- 14- Renseigner le genre des artistes et personnalités dans les bases de gestion des collections et outils statistiques à la disposition des équipes pour permettre le suivi des objectifs chiffrés
- 15- Intégrer la problématique de l'égalité femmes-hommes parmi les éléments de conception et d'évaluation des projets;
- 16- Faire mention de cette charte dans les dossiers de candidatures, les conventions de partenariats, les contrats. En accord avec ces valeurs, écarter les propositions véhiculant des positions sexistes;
- 17- Lors des expositions monographiques, ne pas occulter dans la biographie des artistes et des personnalités, d'éventuels faits avérés de violences sexistes ou sexuelles. Partager cette charte avec les artistes, les personnalités ou leurs ayants-droits;
- 18- Lors d'appels à projets, veiller à l'équilibre entre les candidatures d'hommes et celles de femmes, en élargissant la diffusion des offres, relativisant les critères de sélection biaisés par les inégalités femmes-hommes et, sur une base de dossiers de qualité, développer l'usage de listes restreintes paritaires avant le choix final;
- 19- Garantir pour les interventions au sein des musées les conditions d'une équité femmes-hommes dans l'expression, les pratiques, les représentations.
- 20- Organiser le pilotage stratégique de la mise en œuvre de cette charte et étendre la démarche à toute forme de

Sitographie

Espace ressources égalité filles/garçons Académie Normandie <http://egalite-filles-garcons.spip.ac-rouen.fr/>

Lettre d'info mission égalité filles/garçons :

[http://egalite-filles-garcons.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/lettre d info egalite 18 19.pdf](http://egalite-filles-garcons.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/lettre_d_info_egalite_18_19.pdf)

Eduscol: <https://eduscol.education.fr/pid23262/egalite-filles-garcons.html>

Espace ressources Canopé <https://www.reseau-canope.fr/lutte-contre-les-inegalites/egalite-fillesgarcons.html>

HCE Haut Conseil à l'Education à l'égalité les femmes et les hommes <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/>

Centre Hubertine Auclert <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/>

Culture et Musées : musées au prisme du genre <https://journals.openedition.org/culturemusees/1160>

[Vademecum campagne-prevention-homophobie-transphobie \(vf\) 1068711.pdf](http://mobile.education.gouv.fr/pid32090/contre-l-homophobie-a-l-ecole.html)

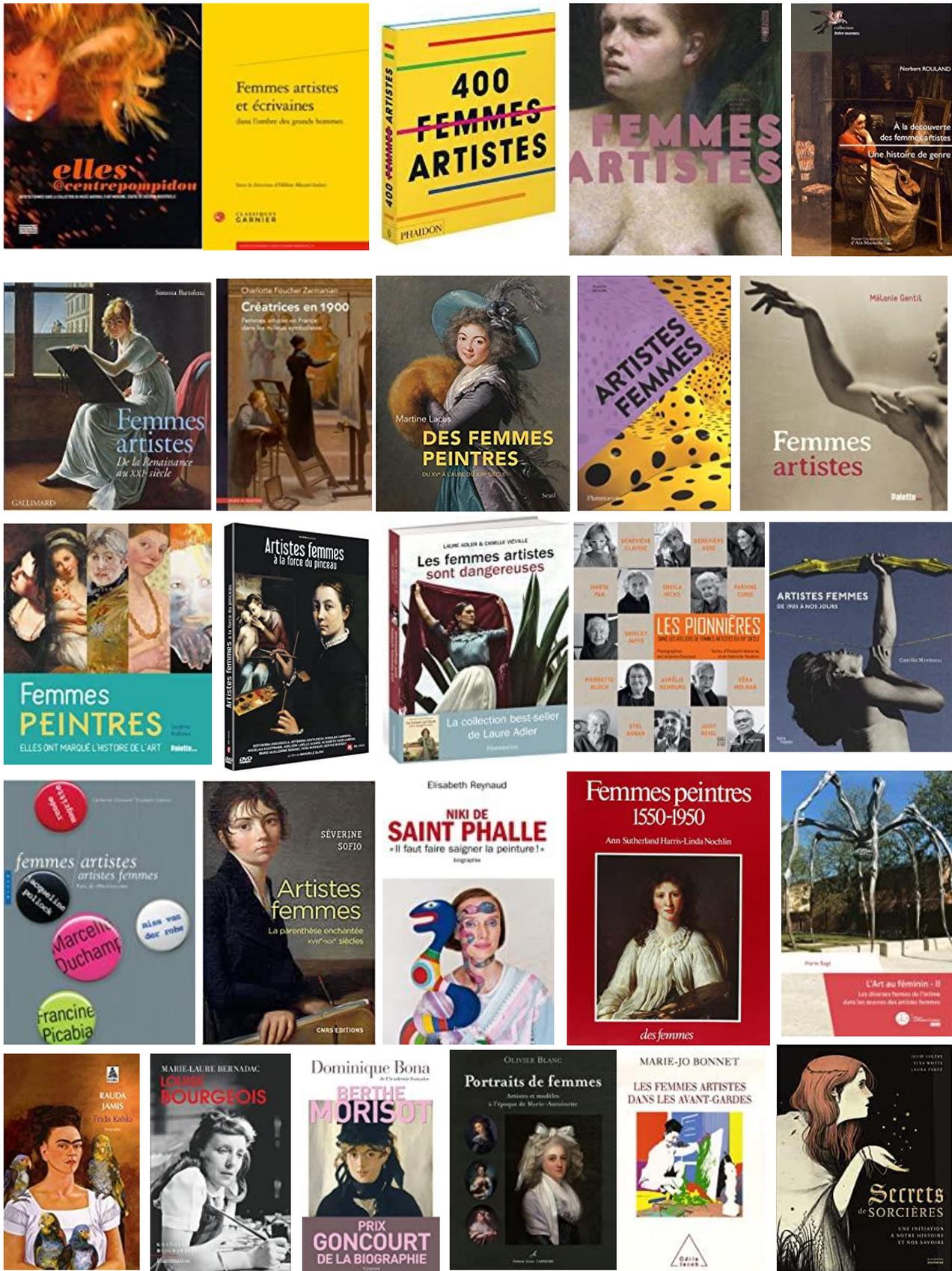
[https://mobile.education.gouv.fr/pid32090/contre-l-homophobie-a-l-ecole.html`](https://mobile.education.gouv.fr/pid32090/contre-l-homophobie-a-l-ecole.html)

Association H/F Normandie <http://hf-normandie.fr/>

Association AWARE https://awarewomenartists.com/a_propos/

Réseau des musées normands <https://www.musees-normandie.fr/>

Bibliographie



Informations pratiques

SERVICE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

Frédéric BIGO, Responsable du service des publics

Peggy LEGRIS, Chargée de médiation

Anne TAVELIN et Loïc DEHEDIN, Secrétariat et réservation - renseignements sur nos activités

02 76 30 39 18 / publics4@musees-rouen-normandie.fr

Les Parcours proposés

HÉROS/HÉROÏNES - Cycles 3 & 4, lycée

La littérature, inspirée par la mythologie gréco-romaine, n'a cessé d'inspirer les artistes. Ce parcours est l'occasion de découvrir les héros et héroïnes qui peuplent ces histoires.

Histoire, Histoire des arts, Arts visuels, Français

Pistes pédagogiques sur demande / Possibilité d'établir un Parcours croisés avec le Musée des Antiquités

Visite : 1h ou visite + atelier : 2h

JEANNE D'ARC, UNE HÉROÏNE RÉINVENTÉE - Cycles 3 & 4

Figure emblématique de l'Histoire de France, le personnage de Jeanne d'Arc donne lieu à des représentations riches et nombreuses. De la révélation de sa mission au procès et au bûcher, les grands épisodes de la vie de Jeanne d'Arc ont inspiré les artistes.

Histoire, Histoire des arts, Arts visuels, Français

Projet interdisciplinaire : La Fabrique de l'histoire : héroïne, patrimoine et identité

Possibilité d'établir un Parcours croisé avec le Musée des Antiquités et l'Historial Jeanne d'Arc

Visite : 1h

FEMMES PEINTRES - Cycles 3 & 4, lycée, enseignement sup.

Faut-il que les femmes soient nues pour qu'elles puissent entrer au musée ? Les femmes sont souvent représentées sur les toiles, mais quelle place leur est-elle réservée quand ce sont elles qui tiennent le pinceau ?

Histoire, Histoire des arts, Arts visuels, Français

Projet interdisciplinaire : Egalité femme / homme

Visite : 1h

Visite avec médiateur : 1h

Réservation et renseignements : consulter le service des publics

Service éducatif

Patricia JOAQUIM, professeure d'histoire-géographique : patricia.joaquim@ac-rouen.fr

Natacha PETIT, professeure d'arts plastiques : natacha-cecile.petit@ac-rouen.fr

Delphine SABEL, professeure de lettres : delphine.gallais@ac-rouen.fr

02 76 30 39 18 Permanence mercredi de 14h à 17h hors vacances scolaires

MODALITES PRATIQUES

Afin de préserver de bonnes conditions de visites pour tous, toute visite de groupe (accompagnée ou non d'une personne du musée) doit faire l'objet d'une réservation obligatoire minimum trois semaines à l'avance sur le site des musées par le biais d'une fiche de réservation en ligne.

Conditions d'accès : cf livret pédagogique

LIBRAIRIE DU MUSEE DES BEAUX-ARTS

02 35 15 26 98 / librairie@armitiere.com